

2022-03.02.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 3 février à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Braches sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 45

· dont suppléés : 1

Membres représentés : 11

Votants : 55

Date de la convocation

28 janvier 2021

Secrétaire de séance :

Mme DOUAY Sonia

Messieurs BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, DESROUSSEAUX Éric, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECOTE Yves-Robert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HOLLINGUE Rémy, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, DEPRET Patrick, MOURIER Francis, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, NOCHEZ Didier, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, VIOLLETTE Paul

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PATRICE-BOURDELLE Christine de M. DURAND Pierre, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. DOVERGNE Alain de M. CHARLES Gilles, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ de M. Lamotte Dominique, Mme DAMAY de Mme RAMON Marie-Gabrielle, Mme DAMAY de Mme TESTART Laëtitia, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. SURHOMME de M. LEROY Jean-Maurice

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, MENARD Sergine, RAMON Marie-Gabrielle, ROSE Maryse-Corrinne, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, Messieurs DURAND Pierre, CHARLES Gilles, LAMOTTE Dominique, TEN Franck, DAMAY Jean-Michel, LEROY Jean-Maurice, TOURNIQUET Gautier, LOGEART Johan, CARON Hubert, DARCIS Philippe, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

Objet : Demande de financement adressée à la FDE80 dans le cadre du programme ACTEE 1 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) et de la convention de partenariat FDE/GRDF

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Dans le cadre de son engagement dans la transition énergétique, la CCALN met en œuvre, par délibération en date du 10 décembre 2020, la rénovation complète de la chaufferie du gymnase de Moreuil.

Dans cette même délibération, la CCALN sollicitait l'Etat et le Département pour l'octroi de subventions :

- La DETR a été accordée le 21 juin 2021 à hauteur de 47 829 €, soit 35 % de l'enveloppe financière du projet.
- La DSIL a été attribuée le 26 juillet 2021 à hauteur de 54 115 €, soit 39,6 % de l'enveloppe financière du projet.

Un marché de travaux « Rénovation complète de chaufferie du gymnase de Moreuil » a été publié dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée (BOAMP n°22-4438),

Suite à la délibération en date du 16 septembre 2021, actant l'adhésion de la CCALN à la FDE80 pour l'exercice de la compétence maîtrise de la demande en Energie, la CCALN sollicite la Fédération pour l'octroi d'une aide au raccordement gaz,

En effet, la FDE80 est lauréate du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) qui est un programme déposé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). L'objectif de ce programme a pour ambition d'accélérer l'efficacité énergétique des bâtiments publics des collectivités et de remplacer les chaufferies fioul/gaz propane par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.

Dans le cadre de ce programme, une convention de partenariat a été signée entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, autorité concédante pour la distribution de gaz et GRDF, concessionnaire de la distribution de gaz, pour accorder une aide au raccordement de projet de conversion au gaz naturel.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- › Sollicite la FDE80 pour obtenir une aide au raccordement gaz selon les termes de la convention présentée en annexe ;
- › Autorise Monsieur le Président à signer la convention relative à ce dossier avec le Président de la FDE80.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 07/02/22

Affiché le 08/02/22

Fait et délibéré, le 3 février 2022
à Braches,

Le Président,

Alain DOVERGNE

